

Conseil Communautaire
Séance du 06 Avril 2023

**Délibération N° 2023 04 020 : EAU – Tarification des interventions diverses
du service d'eau applicable au 1^{er} avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 Avril à 17 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle Pacifique de Loircowork à Ruillé sur Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 30/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	5	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/Excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	François OLIVIER
Alain GUILLOIS	Dominique LANGEVIN
Jean-Michel CHIQUET	Fabienne PINÇON
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Diego BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Dominique Langevin

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable de Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 07/04/2023

M. le Président indique que le contexte actuel d'inflation des matières premières, des coûts d'exploitation nécessitent une mise à jour des tarifs pour l'établissement d'un branchement neuf ou d'une modification d'un branchement sur le même mode de fonctionnement que le secteur du syndicat Loir-Braye et Dême où nous réalisons l'exploitation de l'eau pour le compte du syndicat depuis le 1^{er} janvier 2023.

Ainsi dorénavant les devis pour ces prestations de branchement neuf ou modification de branchement seront basées sur le bordereau des prix unitaires exposé en annexe.

Vu les propositions étudiées avec avis favorable en commission Eau en date du 27/02/2023, M. Bruno BOULAY, Vice-Président en charge de l'EAU propose la mise en œuvre des tarifs précisés en annexes à compter du 1^{er} avril 2023.

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :***

1. Approuve la mise en place du nouveau bordereau des prix unitaire dans les conditions présentées en annexe.
2. Mandate M. le Président ou son représentant pour l'exécution de la présente décision, applicable à compter du 1^{er} Avril 2023.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance
Dominique LANGEVIN**